

Graines de Soleil

Projet d'établissement



En jeux
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg
29850 Gouesnou
Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat
29800 Landerneau
Tél. : 02 98 47 90 39
www.enjeuxdenfance.fr

Sommaire

Sommaire	1
Préambule	3
Établissement	3
Historique	3
Le projet d'établissement	3
Les missions de la crèche et la finalité de notre travail	4
Les valeurs qui nous animent	4
Les moyens dont nous disposons	4
Le projet d'accueil	6
Les prestations d'accueil proposées	6
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques	6
Description des compétences professionnelles mobilisées	7
La fonction de direction de la structure :	7
Continuité de la fonction de direction et de service :	8
Le référent santé et accueil inclusif :	8
Le professionnel de santé	8
L'auxiliaire de puériculture	8
L'animateur petite enfance	8
L'agent de service	8
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation	9
L'APP	9
La formation	10
L'apprentissage	10
Le projet éducatif	11
Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants	11
Une place pour chacun au sein du collectif	13
Accueil et collectivité	13
Accueil et Individualisation	15

L'éveil culturel et artistique du jeune enfant.....	18
Les actions favorisant l'égalité filles-garçons.....	19
Le projet social et le développement durable	20
Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.....	20
L'offre de garde sur le territoire.....	20
Le profil social des familles accueillies	22
Les partenaires	23
Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche	24
La commission d'attribution des places.....	24
Les actions de soutien à la parentalité proposées	25
Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles.....	25
Les places solidaires	25
L'inscription de la structure dans un projet de développement durable	26

Préambule

Établissement

Nom : Graines de Soleil

Adresse : 14/22 rue Saint-Marc 29200 Brest

PENDANT LES TRAVAUX : 34 rue Saint Jacques 2029200 BREST

Téléphone : 02 98 43 90 74

Mail : graines.soleil@enjeuxdenfance.fr

Type de structure : Crèche

Agrément : 30 places du lundi au vendredi et 12 le samedi

Horaires et jours d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 17h30 (sauf jours fériés)

Historique

La crèche Graines de Soleil a ouvert ses portes en mars 2002 suite à la création de l'association du même nom ayant pour objet d'ouvrir, de gérer et d'animer une crèche dans le quartier de Saint Marc à Brest.

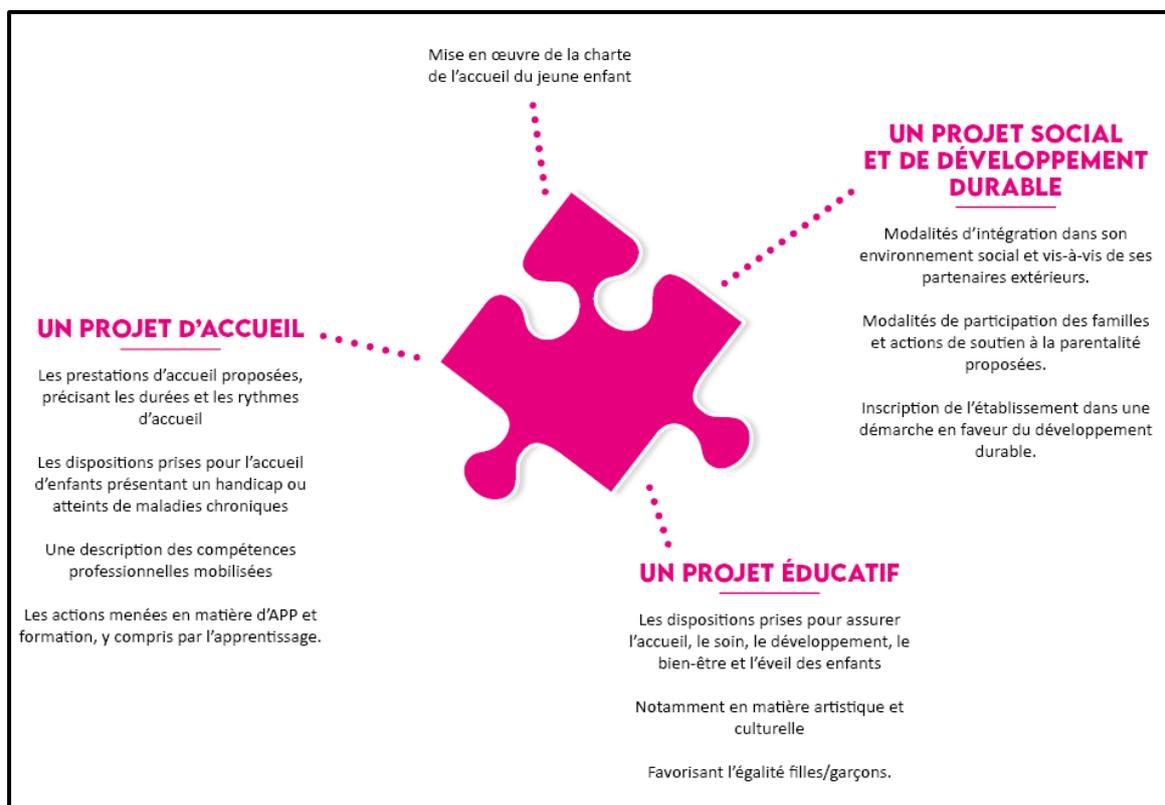
En 2013, suite à la demande du bureau, une coopération est mise en place avec l'association Don Bosco dans l'objectif d'un transfert de l'activité à compter du 1er janvier 2014.

En 2015, l'agrément est porté à 30 places du lundi au vendredi et le samedi de 12 places 8h30-17h30.

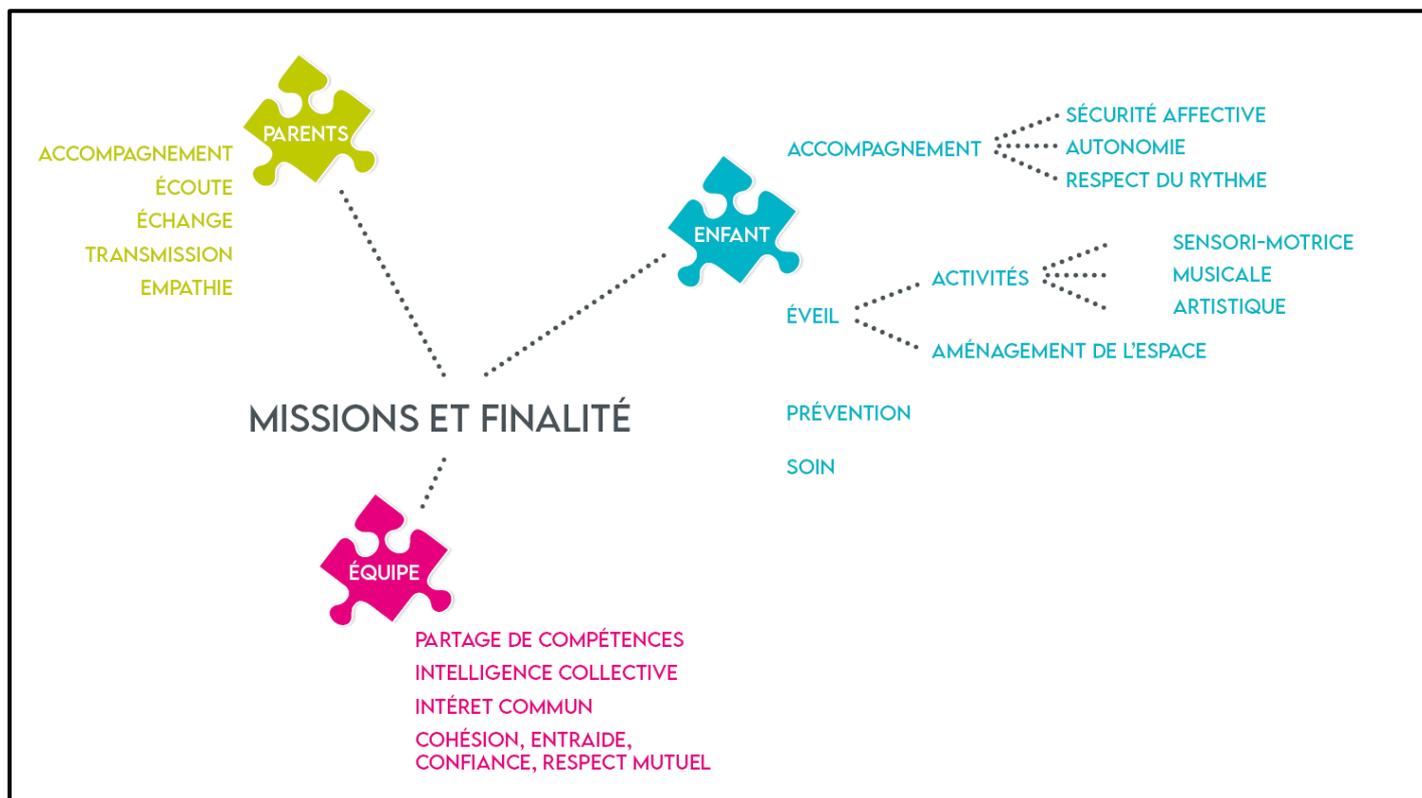
En juin 2018, le pôle petite enfance de l'association Don Bosco se détache de l'association pour devenir une entité à part entière : c'est la création de la SCIC En Jeux d'Enfance.

Depuis juin 2023, la crèche est en travaux et délocalisée dans les anciens locaux municipaux dans le quartier de l'Europe.

Le projet d'établissement



Les missions de la crèche et la finalité de notre travail



Les moyens dont nous disposons

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil » ?

L'équipe titulaire est composée de 15 professionnelles, incluant la direction, pour 11,88 ETP. En plus, 3 professionnelles en CDI interviennent à la crèche sur le dispositif d'affectation temporaire. Elles effectuent des remplacements entre les crèches Graines de Soleil et Marmaille et font partie intégrantes des 2 structures.

Les enfants évoluent dans 2 espaces distincts, suivant leurs âges :

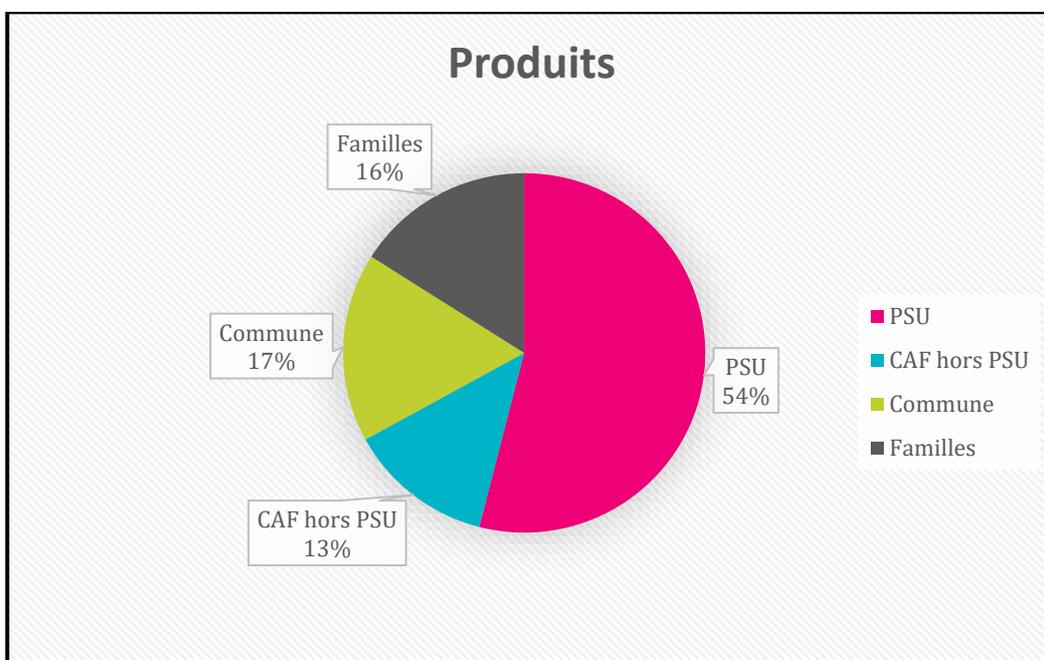
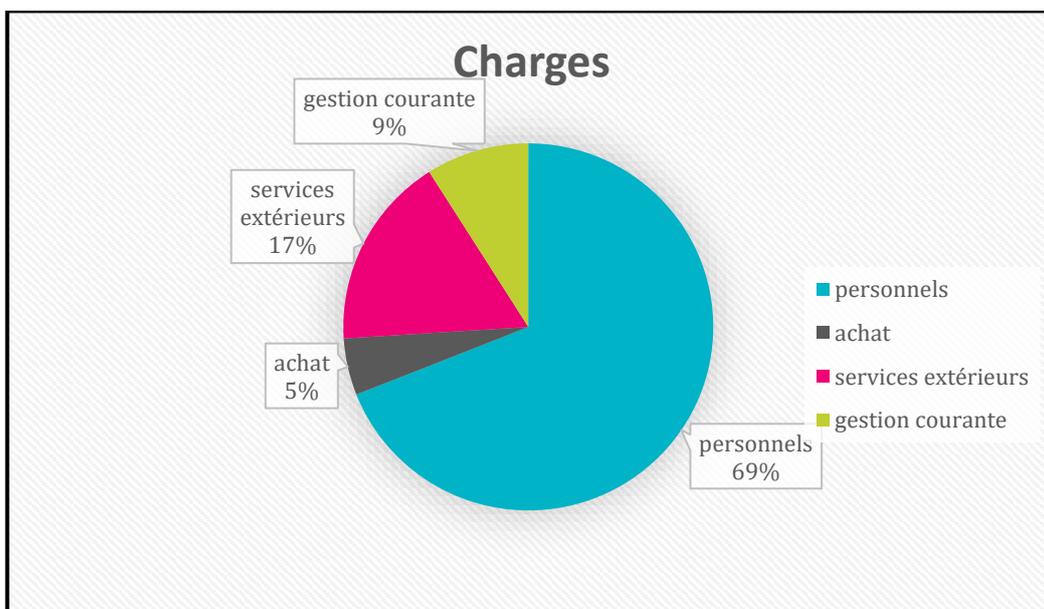
- 1 section de 3 groupes : de 2 mois et demi à 18 mois,
- 1 section de 3 groupes : 18 mois à 2 ans, 2 ans à 2 ans et demi et 2 ans et demi à 3 ans.

Chaque groupe dispose d'un dortoir, d'un espace de repas et d'un espace de vie adapté en terme d'espace, de jeux, jouets et mobilier adaptés à leur développement.

La crèche dispose d'une petite cour extérieure.

Le linge est entretenu au sein de la crèche dans un endroit propre et dédié uniquement à cette fonction. La structure bénéficie également d'une cuisine où sont remis à température les repas livrés en liaison froide.

Pour son fonctionnement, la structure bénéficie d'un budget d'environ 684 K€ réparti comme suit :



Le projet d'accueil

Les prestations d'accueil proposées

- ✓ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles anticipé à l'avance.
- ✓ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents
- ✓ **L'accueil est exceptionnel** ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

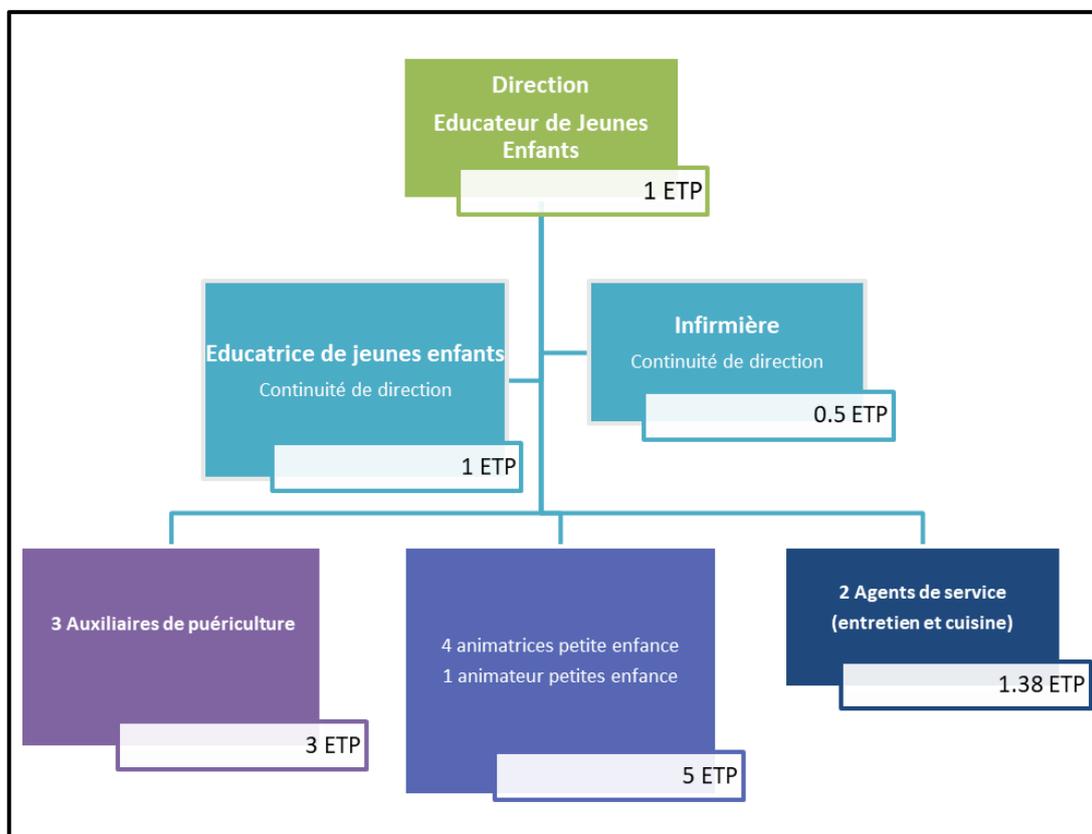
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

L'établissement favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique et favorisent leur adaptation dans un cadre sécurisé et adapté. L'équipe est en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. Une priorité leur est donnée pour leur admission.

L'obligation légale d'accueil n'est pas suffisante pour beaucoup de familles qui, mal informées, ne s'orientent même pas vers les crèches. Mettre en place une communication volontariste envers les familles et le réseau médico-social pour « aller chercher » les enfants et proposer des solutions alternatives en matière d'accueil des enfants handicapés nous paraît important.

De même, il nous appartient de pouvoir proposer que la prise en charge paramédicale des enfants puisse se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

Description des compétences professionnelles mobilisées



La fonction de direction de la structure :

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale des structures : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

Continuité de la fonction de direction et de service :

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne diplômée présente dans l'établissement, ou à défaut une personne, disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants.

Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- Absence de la direction à la crèche
- Direction pas joignable (réunion, formation,)

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, modifier les plannings des enfants, relever les présences/absences enfants, accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), proposer une fiche de pré-inscription, adapter en urgence le planning des professionnels, répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), initier les commandes (repas, couches, buanderie), appliquer les protocoles, formuler une demande urgente d'intervention de travaux, assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

Nombre d'heures administratives prévues par an : 0.2 ETP

Le référent santé et accueil inclusif :

De formation infirmier-puériculteur (Niveau 6), le référent Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole. (Protocole 7).

Temps d'intervention : 20 heures par an

Les professionnels d'encadrement des enfants :

Le professionnel de santé : De formation infirmier ou puériculteur (Niveau 6), le professionnel de santé accompagne l'équipe du personnel en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Il est le relai des préconisations du référent santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

L'auxiliaire de puériculture : Est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture (Niveau 4). Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Veille plus particulièrement à la santé physique et psychologique de l'enfant.

L'animateur petite enfance : Est titulaire du CAP Petite Enfance ou Accompagnant Educatif Petite Enfance. (Niveau 3) Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

Le personnel de service :

L'agent de service : est chargé de l'hygiène des locaux, des équipements, des jeux et jouets et du linge. Il est également chargé de la réception des repas livrés par un prestataire extérieur, du respect de toutes les normes sanitaires en vigueur en matière d'alimentation, du réchauffage et de la mise en appétit des plats servis aux enfants.

La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »

Le travail auprès des jeunes enfants nécessite beaucoup d'énergie et de patience. Afin que chaque professionnel(le) se sente bien au travail et puisse être disponible dans l'accueil des enfants et de leurs familles ; chacun est pris en compte dans l'organisation de la vie quotidienne de la crèche.

Ainsi, tout au long de l'année, des moments sont organisés pour réfléchir et échanger autour notre pratique professionnelle. Le but est que chaque membre de l'équipe puisse tendre à un équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle.

Des moments pour échanger, se documenter et réfléchir à l'accueil des enfants et de leurs familles :

- ✦ 3 journées pédagogiques par an
- ✦ Des réunions d'équipe tous les trimestres
- ✦ Des réunions de sections tous les mois
- ✦ Des réunions « éclaires » à la demande (15, 20 minutes maximum, sur un sujet)
- ✦ Livre et revue sur le thème de la petite enfance à disposition des professionnel(le)s
- ✦ Analyse de la pratique toutes les six semaines.



L'organisation est pensée pour que chaque professionnel tende à trouver un équilibre entre vie professionnel et vie privée

Un planning fixe :

- ✦ Élaboré sur la base des souhaits du personnel
- ✦ Changement possible avec l'accord de la direction
- ✦ Échange d'horaires (ponctuel ou régulier) entre professionnel(le)s possible avec l'accord de la direction
- ✦ En lien avec les besoins du service mais aussi pour plus d'équité, les plannings sont revus tous les ans
- ✦ Changement de planning annoncé 15 jours à l'avance minimum dans la mesure du possible
- ✦ Changement de planning effectué avec l'accord du salarié.



L'APP

Six séances d'analyses de pratique par an sont également organisées pendant 1h30 après la fermeture de la structure pour l'ensemble de l'équipe. La structure fait intervenir une psychologue auprès de l'équipe qu'elle peut par ailleurs solliciter ponctuellement pour des temps d'observations.

L'animation se fait par un professionnel ayant une qualification requise sans lien hiérarchique. L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.

Des analyses de la pratique à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

La formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »



A En Jeux d'Enfance, nous avons la chance d'avoir notre propre organisme de formation certifié Qualiopi, En Jeux de Formation. Des formations individuelles sont proposées au cours de l'année à l'ensemble des salariés. Grâce à un catalogue élaboré en fonction de leurs besoins de formation, chaque salarié se voit attribuer au minimum une formation par an en fonction de

son envie. Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques, permettant de créer une dynamique et un travail de qualité quant à la prise en charge de l'enfant et de sa famille. Un forum regroupant l'ensemble des professionnels d'En Jeux d'Enfance est également organisé à l'automne. Ce forum est organisé en deux temps : conférence débat sur une problématique commune le matin, temps d'échange l'après-midi entre pairs.

L'apprentissage

L'apprentissage est un mode de formation par alternance, ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est suivi à la crèche par un maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Une formation de maître d'apprentissage a été proposée à l'ensemble des tuteurs pour accompagner au mieux les apprentis. Ainsi, la crèche Graines de Soleil accueille depuis le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 18 mois une apprentie auxiliaire de puériculture.

Le projet éducatif

Les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

Notre projet est basé sur les 10 grands principes pour grandir en toute confiance de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant :

1. « POUR GRANDIR SEREINEMENT : J'AI BESOIN QUE L'ON M'ACCUEILLE QUELLE QUE SOIT MA SITUATION OU CELLE DE MA FAMILLE. »

Bien qu'étant une structure collective, l'équipe de la crèche a mené une réflexion autour de l'accueil de l'enfant et de sa famille afin qu'ils soient accueillis dans leur individualité.

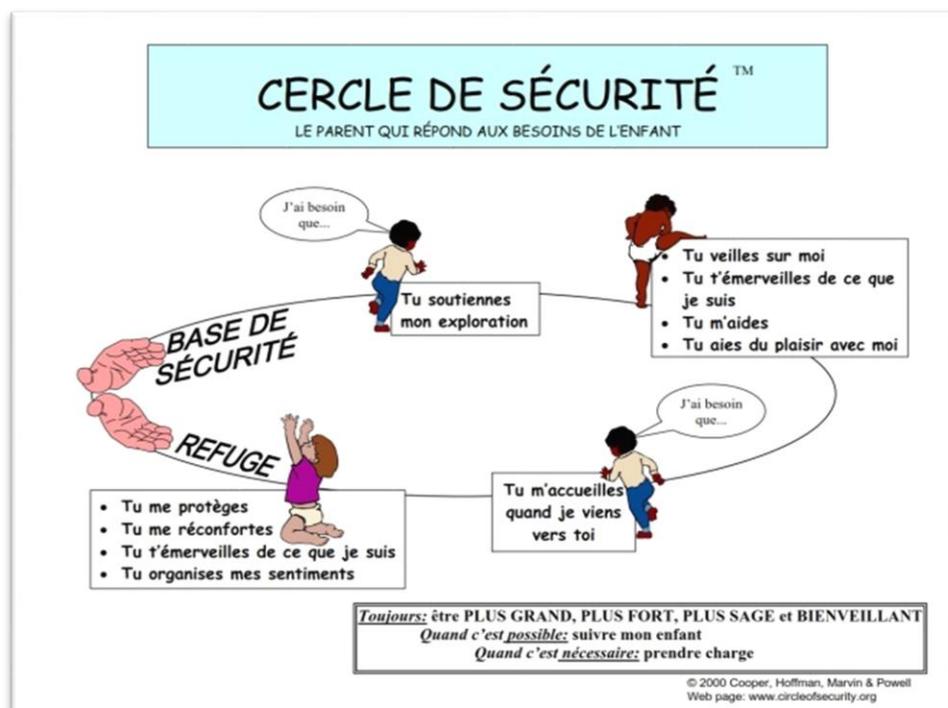
Tout d'abord, l'équipe a fait le choix de mettre en avant la **référence éducative** dans son organisation quotidienne. C'est à dire que chaque professionnel(le) accompagne un groupe d'enfants en référence de l'accueil jusqu'au départ de ces derniers jours de la crèche.

Ce choix s'inspire de la pédagogie d'**Emmi Pikler** ; pédiatre du XXème siècle et fondatrice de **l'institut Loczy**. Elle est connue pour avoir développé un axe fondateur de l'accueil de l'enfant à ce jour qui est le professionnel en tant que figure d'attachement complémentaire.

Selon Catherine Gueguen dans son ouvrage « Pour une enfance heureuse » : *L'enfant naît avec le besoin vital, fondamental de créer un lien avec la personne qui prend soin de lui et qui pourra le reconforter, le protéger et lui donner une proximité affective en cas de détresse. Ce besoin d'attachement dure toute la vie. Plusieurs personnes peuvent être ce port d'attache, avec toujours une figure principale.*

Ce choix pédagogique permet d'instaurer une relation de confiance dans laquelle l'enfant et sa famille vont se sentir en sécurité avec le professionnel référent. Ce dernier va consolider cette relation par le biais des soins quotidiens répondant aux besoins physiologique de l'enfant accompagnés de repères et de réponses adaptées à ses demandes. Le but est de permettre à l'enfant de s'ouvrir et de s'éloigner pour explorer le monde qui l'entoure.

Cette référence mise en place est présente sur les temps fort d'une journée (repas, sommeil, soins et jeu). Par ailleurs, dans chaque unité nous avons des professionnel(le)s ayant un statut de relai. C'est-à-dire qu'en l'absence du référent, la personne relai va accompagner l'enfant et créer du lien avec lui afin de perdurer la relation de confiance. Cela permet à l'enfant de s'ouvrir à une personne autre.



Comme l'enfant se sert de sa figure d'attachement comme d'une base de sécurité ou d'un refuge.

Professionnel référent

Auprès des parents

- ✦ 1^{er} contact par téléphone
- ✦ Organisation de la familiarisation
- ✦ Transmissions au quotidien
- ✦ Accompagnement et soutien à la parentalité
- ✦ Interlocuteur privilégié

Auprès de l'enfant

- ✦ Individualisation de l'accueil
- ✦ Intervenant privilégié pour les soins quotidiens
- ✦ Connaissance de l'enfant, de son histoire et ses habitudes

Professionnel relai

- ✦ Continuité du lien de confiance établie entre l'enfant et le référent
- ✦ Ouverture vers les autres
- ✦ Rôle : accompagner les enfants quand le professionnel référent est absent.
- ✦ L'accueil et l'accompagnement des enfants est un travail d'équipe, les professionnels relais permettent à l'enfant de s'ouvrir à l'autre, notamment en cas d'absence du professionnel référent.

Travail d'équipe pour favoriser la transition entre les deux professionnels

- ✦ Tableaux informatif dans les cuisines (diversification, lait en poudre spécifique ou maternel, allergies, régime alimentaire, ...)
- ✦ Plan des chambres et lit notés au prénom de l'enfant
- ✦ Classeur de suivi des enfants (mise à jour sur l'évolution de l'enfant à la crèche)
- ✦ Tableau avec les photos des enfants accompagnés de leurs doudous

Une place pour chacun au sein du collectif

Nous favorisons l'accueil individualisé des enfants en attribuant à chacun son propre espace :

Respect du rythme de chacun
Boîte personnalisée pour ses affaires
Date de naissance affichée
Lit individuel attribuer
Case pour les chaussures
Porte manteau individuel

Si l'enfant arrive dès son plus jeune âge à la crèche, il sera amené à changer de lit et de dortoir suite à son évolution. Le référent échange avec l'enfant et la famille à ce sujet. En effet la structure dispose de lits haut adaptés aux bébés et de lits bas pour les plus grands.

L'équipe se base sur le respect du rythme de l'enfant tout au long de la journée :

« Quand l'adulte décrète : « Il faut dormir, il faut manger », sans se préoccuper de savoir si l'enfant a effectivement sommeil ou faim, celui-ci perd confiance en lui, le doute, la confusion l'envahissent. »

(Catherine Gueguen « Pour une enfance heureuse »)

2. « J'AVANCE A MON PROPRE RYTHME ET JE DÉVELOPPE TOUTES MES FACULTÉS EN MÊME TEMPS : POUR MOI TOUT EST LANGAGE, CORPS, JEU, EXPÉRIENCE. J'AI BESOIN QUE L'ON ME PARLE, DE TEMPS ET D'ESPACE POUR JOUER LIBREMENT ET POUR EXERCER MES MULTIPLES CAPACITÉS. »

A Graines de Soleil, l'accueil des enfants est pensé afin de trouver un équilibre entre l'accueil collectif et l'individualisation de chaque enfant. Les professionnelles mènent une réflexion continue au quotidien dans le but de pouvoir accompagner au mieux chaque enfant dans son individualité, avec les contraintes et les avantages que suscite la vie en collectivité pour les tous petits.

L'accompagnement des enfants évolue régulièrement et l'équipe s'adapte au mieux à l'âge et aux besoins spécifique de chacun.

Accueil et collectivité

Pour que les enfants puissent grandir et évoluer de façon sécurisée au sein de l'établissement ; les membres de l'équipe se sont regroupés autour de pratiques communes. Ces dernières sont basées sur différentes propositions pédagogiques.

Tout d'abord la **motricité libre** ; qui invite l'enfant à être libre de ses propres mouvements sans l'intervention de l'adulte. Ce principe est l'un des piliers de la pédagogie Loczy.

Dans son ouvrage « La motricité libre et accompagnée au quotidien », Morgane Le Peintre met en avant que « *Le bébé n'a pas besoin qu'on lui apprenne comment se tenir ou se déplacer, il le découvre lui-même en faisant ses propres expériences et cela contribue favorablement à son développement. (...)*

LA MOTRICITÉ LIBRE C'EST QUOI ?

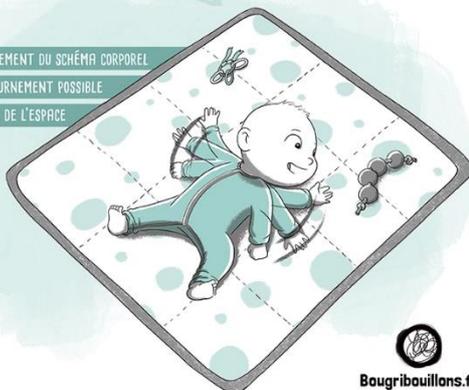
C'est laisser la possibilité à l'enfant de découvrir son corps, d'explorer ses capacités.



POSTURE PASSIVE
MOUVEMENTS BLOQUÉS
RISQUE DE DÉFORMATION DU CRÂNE

C'est permettre à l'enfant de passer à l'étape suivante de sa motricité, comme il le souhaite, quand il le souhaite.

DÉVELOPPEMENT DU SCHEMA CORPOREL
RETOURNEMENT POSSIBLE
CONSCIENCE DE L'ESPACE



Bougribouillons.fr

Affiche n°1 de la série « La motricité libre, c'est quoi ? »

LA MOTRICITÉ LIBRE C'EST QUOI ?

C'est ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul ou dont il ne peut se défaire seul.

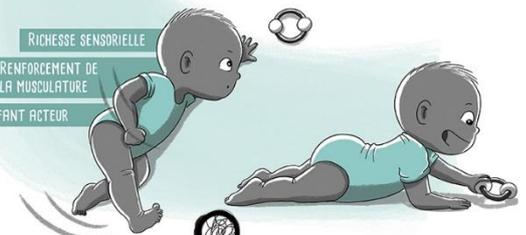


CHAMP DE DÉCOUVERTE RESTREINT
ENTRAVE PHYSIQUE
POSITION FIGÉE

C'est lui permettre de développer son autonomie ainsi que sa confiance en lui.



RICHESSSE SENSORIELLE
RENFORCEMENT DE LA MUSCULATURE
ENFANT ACTEUR



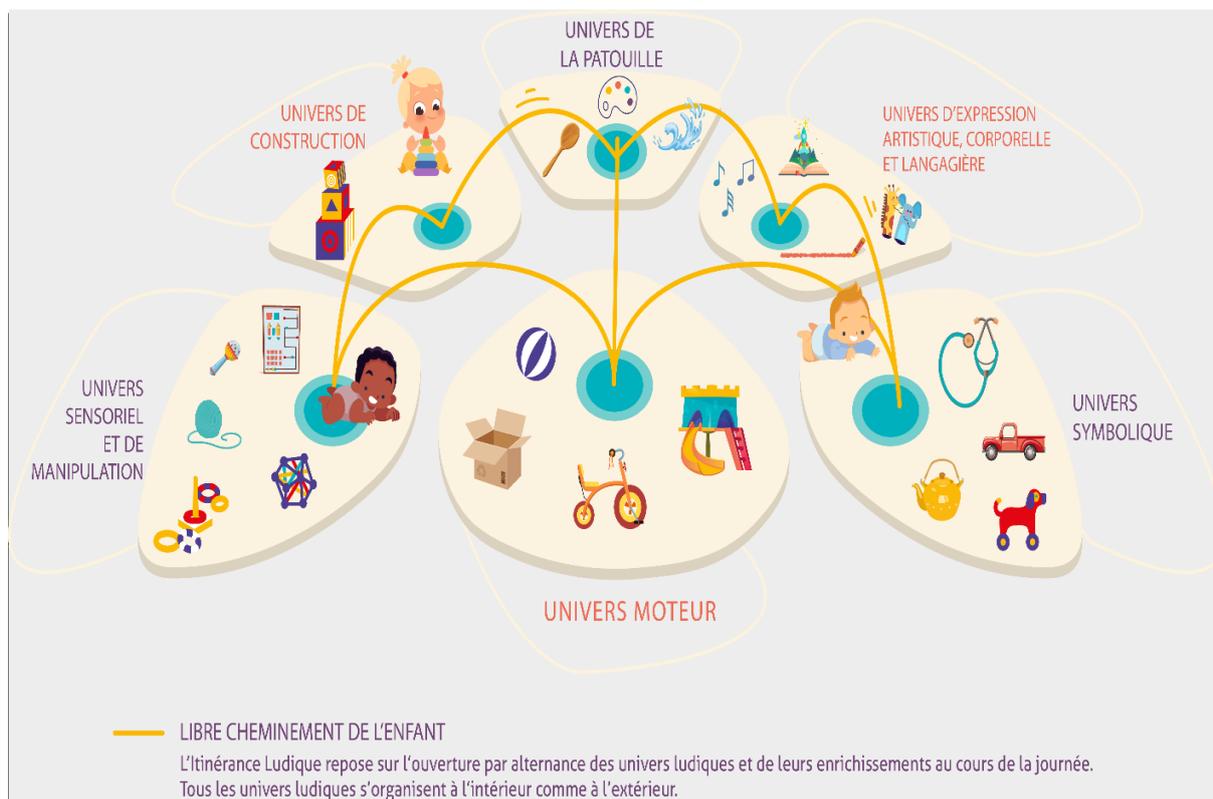
Bougribouillons.fr

Affiche n°2 de la série « La motricité libre, c'est quoi ? »

Le grand principe de la motricité libre est de ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il ne sait ni prendre ni quitter par lui-même. L'enfant doit être libre de bouger dans l'espace qu'il explore. ».

L'aménagement de l'espace a été imaginé autour de plusieurs pôles de jeux mis en place sur différents moments de la journée. Notamment le matin, plusieurs activités sont proposées aux enfants dans différents coins de l'unité (dessin, bac à graines, livres, ...). Les enfants ont la possibilité d'y participer ou non selon leurs envies. Il s'agit là de **libre circulation**. Cette pédagogie est mise en place par Laurence Rameau, puéricultrice, formatrice et auteure.

« La libre circulation s'articule autour de trois grands principes : la libre circulation des enfants dans la crèche, la création d'univers ludiques, le fait que l'enfant soit auteur de son jeu. ». (Site internet « Les pros de la petite enfance » - Article « L'itinérance ludique : une pédagogie au service des plus petits »)



Ainsi, sur différents temps de la journée, nous laissons la liberté à l'enfant de pouvoir effectuer ses propres choix. Par ailleurs, nous lui proposons un cadre enveloppant et rassurant qui va s'accompagner aussi de règles de la vie en collectivité.

Ces règles ne sont pas toujours simples à assimiler pour les enfants. C'est pourquoi les membres de l'équipe adoptent une attitude et une posture commune en s'adaptant au tout petit.

La psychologue Héloïse Junier dans son ouvrage « Le manuel de SURVIE des parents » propose différentes pistes pour accompagner l'enfant durant ces moments : « se placer à sa hauteur pour lui parler », « lui formuler des demandes positives », « lui formuler des règles plutôt que des interdits », « ne lui adresser qu'une seule demande à la fois », « lui montrer physiquement ce que vous attendez de lui », ...

Accueil et Individualisation

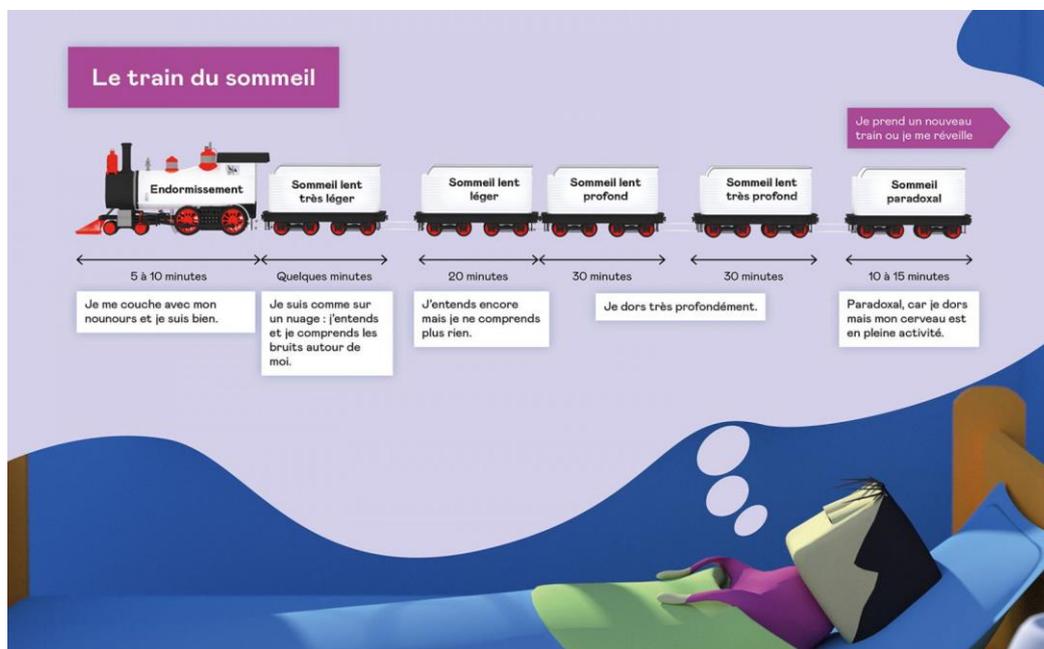
Respect du rythme biologique de chacun

A L'équipe accorde une place importante au rythme biologique de l'enfant. Les deux grands axes vont se diriger autour des repas et du sommeil.

Les professionnel(le)s s'adaptent à l'âge et aux capacités motrice et affective de chacun pour le repas. Pour les tous petits c'est avant tout un temps individuel avec son référent qui va se dérouler dans les bras de ce dernier afin de favoriser la sécurité affective de l'enfant. Pour les plus grands cela devient un temps collectif au moment où l'enfant est prêt et en capacité de s'asseoir à table. Nous leur proposons des plateaux repas regroupant tous les aliments du menu du jour. On laisse à l'enfant le libre choix dans ses envies et ses goûts tout en respectant la satiété de chacun. On l'accompagne à la découverte des différents saveurs et textures sans l'obliger à goûter ou à terminer son repas. C'est pour eux et pour nous un moment de plaisir et de partage.

Concernant le sommeil, il reste à la demande peu importe l'âge de l'enfant. Les professionnel(le)s observent les signes de fatigue propre à chacun et accompagnent à l'endormissement (bercement, portage, ...). Ils s'adaptent en fonction des appréhensions et/ou angoisses de des enfants. Ce temps de sieste est en premier lieu proposé dans le dortoir mais il peut aussi se dérouler dans la section ou encore dans une poussette. A partir du moment où l'enfant dort, nous laissons l'enfant « maître » de son sommeil et attendons qu'il se réveille seul.

Dans son ouvrage « Le sommeil du jeune enfant », la psychologue Héloïse Junier évoque les conclusions d'une étude de chercheurs qui stipule : « *En plus de réduire leur stress et d'améliorer leur humeur, la sieste permet aux enfants de mieux assimiler, de mieux mémoriser, d'être plus concentré et donc de mieux apprendre* » ou de « *laisser les enfants se réveiller spontanément, en privilégiant des bruits ambiants non agressifs en fin de sieste, pour leur permettre de sortir de leur sommeil quand il redevient léger.* ».



Respect de chaque enfant et de sa singularité

Au sein de la crèche chaque professionnel(le) tend à ce que chaque enfant soit considéré et encouragé dans ses explorations et ses nouvelles acquisitions quel que soit son rythme. Nous restons à l'écoute de ses demandes et de ses choix dans la limite du respect des règles de la vie en collectivité. Le but est de l'accompagner vers le chemin de l'autonomie.

3. « JE SUIS SENSIBLE A MON ENTOURAGE PROCHE ET AU MONDE QUI S'OFFRE A MOI. JE ME SENS BIEN ACCUEILLI, CAR MES PARENTS CONSTITUENT MON POINT D'ORIGINE ET MON PORT D'ATTACHE. »

L'accueil de chaque famille est réfléchi dans son ensemble. L'équipe travaille tout autant l'accueil des enfants que celui de leurs parents. Un enfant sera en confiance, capable de jouer et d'explorer la crèche si ses parents se sentent eux-mêmes en confiance.

Ainsi notre accueil porte autour de la triade parent/enfant/professionnel(le). Le but est de faire aussi une place à part entière au parent au sein de la structure.

L'accueil de la famille est donc individualisé par le référent notamment grâce aux transmissions le matin et le soir qui sont des moments riches en échange sur les temps forts de la journée de l'enfant. Il est aussi possible pour les deux parties de communiquer par mail ou téléphone.

L'équipe respecte les familles dans leurs choix éducatifs, pédagogiques et culturels tout en restant dans la limite du respect du projet d'établissement.

Les professionnel(le)s proposent aussi aux parents de participer à la vie de la crèche par le biais de :

- ✦ Moments festifs au sein de la structure : apéro des parents, fête de Noël et petit déj' party.
- ✦ Sorties organisées à l'extérieur de la crèche où le parent peut venir accompagné de son enfant.
- ✦ Projets mis en place avec ceux qui le souhaitent par exemple en lien avec leur métier ou leurs passions.
- ✦ Possibilité d'allaiter à la crèche
- ✦ Accompagnement à la parentalité, possibilité d'échanges formels avec le professionnel référent, l'EJE, la direction autour de toute question que chaque parent se pose !!!



4. « POUR ME SENTIR BIEN ET AVOIR CONFIANCE EN MOI, J'AI BESOIN DE PROFESSIONNEL(LE)S QUI ENCOURAGENT AVEC BIENVEILLANCE MON DÉSIR D'APPRENDRE, DE ME SOCIALISER ET DE DÉCOUVRIR. »

La disponibilité, la bienveillance et l'écoute sont indispensables pour le bien-être des enfants au quotidien. Pour que cela soit possible, l'équipe travaille sur la posture professionnelle la mieux adaptée possible auprès des enfants. La notion de posture professionnelle définit une attitude, une manière d'être dans l'échange : Accueillir l'autre avec son histoire et avant tout le reconnaître dans son unicité, accepter d'être déboussolé dans la rencontre avec lui pour mieux l'accompagner vers ses solutions.

Pour nous aider à ajuster au mieux notre posture professionnelle nous utilisons des outils tel que la « position phare ».

En tant que professionnel(le)s, nous avons un rôle « phare » qui va consister à « éclairer » le jeu de l'enfant autour de l'activité mise en place. C'est à dire que nous allons l'accueillir et effectuer un travail d'accompagnement tout en mettant des mots sur ses actions et ses émotions.



L'image de l'adulte phare a été proposée par Anne-Marie Fontaine, formatrice auprès des professionnel(le)s de la petite enfance et ancienne enseignante-chercheuse en psychologie de l'enfant à l'université de Paris X dans son ouvrage : « EAJE : l'adulte-phare, un outil pour l'aménagement des espaces de jeu ».

« L'adulte comme phare est une représentation particulièrement adaptée de l'indispensable présence de l'adulte auprès de l'enfant, apportant à ce dernier la sécurité physique et affective dont il a besoin pour explorer son environnement. Tout comme le phare éclaire la « route » des marins pour les conduire à bon port, le regard de l'adulte va éclairer l'espace de jeu, garantissant ainsi à l'enfant, par sa présence bienveillante, la sérénité requise pour la conduite de ses expériences et découvertes. »

Notre démarche nous amène aussi à accompagner les émotions de l'enfant notamment dans sa relation aux autres et de l'aider à trouver sa place au sein du collectif par exemple lors des activités d'éveil mises en place. Chaque professionnel(le) tend à être attentif et à observer les enfants qui l'entourent.

La communication joue aussi un rôle important dans le jeu de l'enfant. Ainsi, verbaliser les faits et gestes de l'enfant tout en l'encourageant dans ses découvertes va peu à peu le conduire à devenir autonome et cela sans le faire à sa place.

Pour Laurence Rameau : *« Cela ne marque pas non plus l'inaction des adultes. L'action des adultes est juste autre. Elle se décentre pour ne plus concerner la valorisation du résultat mais bien la mise en valeur de l'action de l'enfant. Etre avec lui pour parler de ses découvertes, de son plaisir de faire, de ses relations aux autres. Parce que lui dire ce qu'il fait, permet de lui donner confiance en lui et donc l'envie d'aller plus loin. »*

L'éveil culturel et artistique du jeune enfant

5. « Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

A Graines de Soleil, l'équipe apporte une importance particulière à l'éveil culturel des enfants. Tout au long de l'année différentes propositions autour de l'art sont faites aux enfants, que cela soit au sein de la crèche ou à l'extérieur.

Ainsi les professionnel(le)s proposent aux enfants dans l'établissement :

- ✦ Des activités créatives : expression créative, éveil corporel, matières, découvertes...
- ✦ Des ateliers sensoriels : bac à graines, pâte à modeler, sable magique, craie, ...

Nous disposons aussi de matériel dit « Snoezelen ». C'est une activité d'éveil vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable et qui va faire appel aux sens de l'enfant.

- ✚ Éveil musical : le chant est proposé tous les jours à la crèche notamment le matin après l'arrivée du groupe d'enfants. Nous disposons d'instruments adaptés pour les tout-petits. De plus certains professionnel(le)s sont aussi musiciens et n'hésitent pas à partager leur talent auprès des enfants (piano, harmonica et accordéon).
- ✚ Éveil corporel : Yoga, danse
- ✚ Une sensibilisation aux livres et ce peu importe l'âge de l'enfant. Dans un premier temps sur l'objet en tant que tel puis sur l'histoire qu'il contient (tout type d'histoire). Echanges avec les parents, bibliothèque parentale.

Par ailleurs, depuis 2022, la crèche développe des partenariats avec des institutions culturelles brestoises :

- ✚ Plages Magnétiques, structure labellisée Scène de Musiques Actuelles qui travaille à la promotion du jazz et des musiques improvisées propose régulièrement des actions culturelles en directions des enfants.
- ✚ Le Mac Orlan, salle de spectacle dédiée à la danse, musique et théâtre propose des salles pour accueillir les ateliers parents/enfants organisés par Graines de Soleil

Les actions favorisant l'égalité filles-garçons

6. « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

L'équipe de Graines de Soleil est sensibilisée aux questions autour des stéréotypes. La prise en compte de chaque enfant dans son individualité est au centre du projet de la crèche.

Actions mises en place autour des stéréotypes :

- ✚ Formation avec Egalicrèche : observations dans la crèche et restitution faites par l'association + une journée pédagogique autour du thème des stéréotypes de genre.
- ✚ Formation complémentaire pour deux professionnel(le)s de l'équipe
- ✚ Mise en place d'affichage au sein de l'établissement démontrant que les filles et les garçons sont légitimes de jouer à tous les jeux afin de sensibiliser les familles.



Le projet social et le développement durable

Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

L'offre de garde sur le territoire

A Brest, la politique de l'accueil petite enfance propose plusieurs solutions pour faire garder son enfant. A chaque situation, un mode de garde adapté peut être trouvé.

Pour trouver un mode de garde adapté à leurs besoins, les parents peuvent se faire guider par les relais petite enfance présents dans les six mairies de quartiers de Brest.

L'accueil individuel : les enfants sont accueillis chez un.e assistant.e maternelle.

Elles représentent le premier mode d'accueil des moins de trois ans, à Brest, comme sur l'ensemble de la France. **Au nombre de 543 elles offrent 1688 places** agréés par le Conseil départemental.

Depuis plusieurs années, la municipalité brestoise entend affirmer son soutien à ces professionnels en particulier en développant le nombre des Relais Accueil Petite Enfance (1 relais à la disposition des parents et des assistants maternels dans chaque mairie de quartier) ainsi qu'en mettant en œuvre des actions visant à accompagner la mise en associations des assistants maternels.

Les assistantes maternelles salariées de la Ville de Brest sont **au nombre de 35, elles offrent 105 places**. Elles sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire (puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants) et les enfants accueillis participent régulièrement à des temps d'animation collectifs dans les crèches municipales.

L'accueil collectif : les enfants sont accueillis au sein d'un établissement.

Au nombre de 14 et gérant au total 596 places, les crèches brestoises à gestion associative, mutualiste ou municipale accueillent tous les enfants brestois jusqu'à 3 ans révolus. S'y ajoutent des micro-crèches ou crèches d'entreprises (IGHESA, Les Moussaillons, Liane Mozère) regroupant 164 places supplémentaires. Dans toutes les structures, l'encadrement est assuré par des équipes qualifiées. Les activités d'éveil et de découverte, adaptées à chaque âge, participent à l'épanouissement et à la socialisation de l'enfant.

L'accueil occasionnel

Les haltes garderies municipales accueillent pour quelques heures votre enfant à partir de 3 mois. **Il en existe 6 à Brest pour un total de 120 places**. Encadrées par une équipe de professionnels, ce mode d'accueil permet aux parents, sans condition d'activité ni de ressources, de disposer de temps, de se libérer pour des démarches, des rendez-vous médicaux ou professionnels, des loisirs... Les inscriptions se font sur rendez-vous.

L'accueil en horaires atypiques

La crèche associative Graines de Soleil dispose d'un multi-accueil de 30 places. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h, mais également le samedi de 8h30 à 17h30.

Il est possible d'avoir un accueil sur le samedi uniquement en complément d'un autre mode de garde durant la semaine.

La crèche associative Les Poupig d'Armor offre un accueil de 37 places pour les enfants de 0 à 6 ans. La structure s'adapte aux besoins des parents : temps partiel irrégulier, horaires élargis. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 20h15.

Tous les établissements municipaux ou associatifs de la ville de Brest sont adaptés à l'accueil des enfants en situation de handicap dans la mesure où l'état de l'enfant est compatible avec un accueil en milieu ordinaire pour lui comme pour les autres enfants accueillis.

Le multi-accueil de Pen Ar Créac'h dispose de 6 places d'accueil destinées aux enfants qui, de par leur situation de handicap, ne peuvent être accueillis en structure ordinaire.

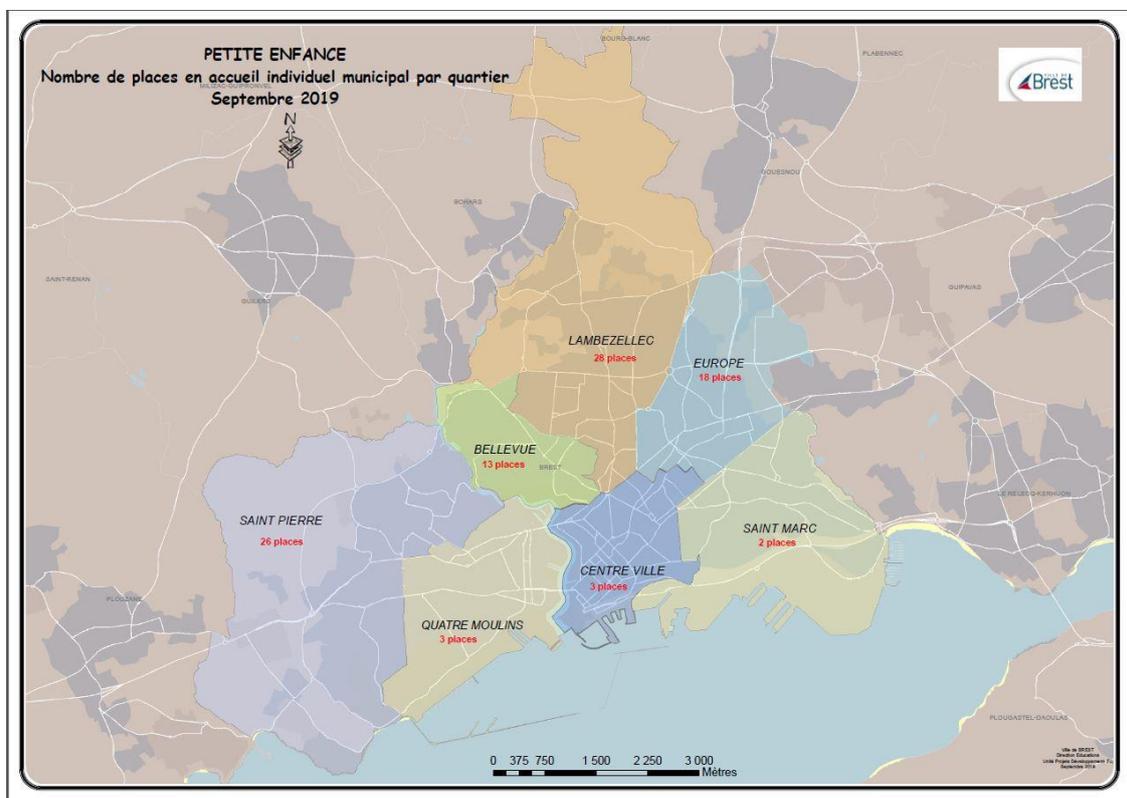
L'accueil d'urgence est proposé aux familles pour répondre à une défaillance du mode d'accueil habituel survenant, au maximum dans les quatre semaines à venir, suite à un évènement imprévisible. Il est de 5 jours par semaine. L'accueil en urgence n'ouvre aucun droit à une place définitive en crèche, il s'agit d'un accueil transitoire de 3 mois laissant à la famille le temps de trouver une solution pérenne.

Dispositifs innovants sur Brest

3 M.A.M. Maisons d'assistantes maternelles sont ouvertes sur Brest

L'association **Archipel** est en charge d'un dispositif de garde complémentaire en horaires atypiques pour les enfants de 0 à 3 ans. Ce service est subventionné par la Ville de Brest, il s'adresse aux familles avec un quotient familial inférieur ou égal à 1 000€. Il s'agit de permettre aux familles ayant des contraintes de garde d'enfants en dehors des heures de garde habituelles de pouvoir accéder à un service qui fonctionne à domicile de 4h00 à 7h30 et de 18h30 à 22h00. Ce dispositif prend en charge l'enfant sur ces tranches horaires atypiques, en lien avec son mode de garde habituel.

La politique Petite Enfance sur le territoire brestois est très active et les nombreux équipements proposés en attestent : La crèche Graines de Soleil fait partie des 9 structures associatives et mutualistes.



La crèche se situe au carrefour des quartiers Saint-Marc, Europe et Centre-Ville et des équipements suivants :

Relais Petite Enfance - RPE

Mairie de quartier de Saint-Marc 124 rue de Verdun 02 98 00 85 66

ram.saint-marc@mairie-brest.fr 02 98 00 85 70

Protection Maternelle et Infantile - PMI

Permanence sociale 41 rue Sébastopol 02 29 61 29 29

Lieu d'accueil Parents-Enfants

« Petits galets et gros cailloux » 63 rue Georges Melou 02 98 43 65 80

Halte-garderie municipale de Pen-ar-Créac'h

Enfants de 3 mois à 5 ans

Centre social de Pen-ar-Créac'h 13 rue Professeur Chrétien 02 98 02 85 89

halte-garderie-pen-ar-creach@mairie-brest.fr

Centres de Loisirs Sans Hébergement Associatifs - CLSH

Enfants de 3 à 14 ans, selon les structures.

Information auprès des associations :

- Maison Pour Tous du Guelmeur
- Foyer Laïque de Saint-Marc
- Patronage Laïque du Pilier-Rouge
- Patronage Laïque Sanquer

La structure est intégrée dans les instances telles que le Plan Educatif Local Grandir à Brest du quartier de Saint Marc. L'équipe est conviée au forum Petite enfance organisé chaque année ainsi qu'aux formations professionnelles proposées par la mairie. La ville de Brest est répartie en territoire, la crèche Graines de Soleil faisant partie du territoire Centre-Ville / Saint Marc.

Le profil social des familles accueillies

En 2017, le quartier de Saint-Marc comptait 20 200 habitants sur les 140 064 que compte la ville de Brest, soit 14,4% totale. Entre les années 2007 et 2017 le quartier perdu 1270 habitants pour une baisse 9,4%. Le nombre de couples avec enfant(s) représente 15 % des ménages et le nombre de ménages monoparentaux représente 7%. Le quartier de Saint Marc est l'un des quartiers résidentiels brestois avec 32 % de maisons individuelles, part supérieure de 7 points à la ville de brest. Quant au logement social, proportionnellement deux fois moins présent que dans l'ensemble de la ville de Brest, il est concentré au Guelmeur et dans le bourg de Saint Marc où sa proportion dépasse 20 % des résidences principales. Qu'il s'agisse des indicateurs d'emploi ou de chômage, la population du quartier de Saint Marc apparaît plus solide que celle des autres quartiers brestois. Le taux d'activité de la population y est supérieur de 4 points à celui de la population brestoïse, les cadres et professions intellectuelles supérieures constituent 25 % de la population active, les salariés précaires représentent 17 % des salariés contre 20 % à Brest. L'indice de chômage du quartier est de 13,5% inférieur de 3 points à celui de la ville. Certains secteurs présentent néanmoins une population plus fragile. Ainsi, les revenus moyens sont plus bas que la moyenne brestoïse dans les quartiers Sébastopol, Petits Paris et Le Guelmeur, contrairement aux quartiers Le Bot-Pont Neuf, Kerangall-Kerampere et Forestou qui sont au-dessus (+20%). Le bourg de Saint-Marc est lui à un niveau équivalent à la moyenne de la ville. La part de la population couverte par la CAF vivant sous le seuil de bas revenus est de 1925 personnes, soit 9%. Seul le quartier du Guelmeur, du fait de son parc de logements sociaux, présente des situations de pauvreté proportionnellement plus importantes (36,3 %). La précarité financière d'une partie des

habitants de ce quartier transparaît également au regard de la population couverte par les minimas sociaux et de celle dont les ressources proviennent à plus de 75 % des allocations gérées par la CAF.

Données 2021. IRIS et Ville de Brest.

La liste d'attente

<u>Données</u>	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Nombre d'enfants arrivés dans l'année	36	35	32	33
Nombre d'enfants accueillis dans l'année	96	88	76	75

Les situations familiales

<u>Données</u>	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
Orientations partenaires sociaux	2	4	5	5
Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	0	0	0	0
Enfants en situation d'urgence sociale (insertion, familles en difficultés, tout ce qui a pu vous alerter en termes d'urgence sociale...etc)	3	4	5	5
Payant moins d'1 € de l'heure	20	22	22	23
Enfants issus d'une famille monoparentale	12	8	10	11

Les partenaires

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
CAF	Partenaire financier et construction du projet, diagnostic, statistiques et comité de pilotage
Conseil Départemental	A travers la PMI, accompagnement des familles accueillies.
Service Petite Enfance de Brest	Participation mensuelle aux commissions d'admissions. Participation au forum annuel. Invitation aux formations Enfance .
Mairie de quartier	Participation à plusieurs instances Plan Educatif Local Grandir à Brest et santé local, diagnostic
RPE de quartier	Partenariat de proximité, orientation de familles, dans les 2 sens.
Bibliothèque de Saint-Marc	1 atelier lecture mensuel à la médiathèque animée par une bibliothécaire jeunesse et un trimestriel au sein de la crèche.

Mac Orlan et Plages Magnétiques	Partenaires Institutionnels culturels
Crèche Marmaille	Projet d'échange entre les 2 établissements
Ecole Pilier-Rouge et Abarnou	Classe Passerelle

Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche

La commission d'attribution des places

Depuis 2013, la ville de Brest propose aux familles cherchant un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 3 ans une pré-inscription en crèche via un guichet unique rassemblant les 5 multi-accueils municipaux et les 9 crèches associatives ou mutualistes brestoises conventionnées.

L'inscription doit être saisie via Internet ou en mairie au plus tard deux mois avant la date d'entrée souhaitée. Les demandes exprimées sur 21 choix d'accueil possibles sont centralisées dans une liste d'attente. La commission d'attribution des places à laquelle participent les structures d'accueil se tient mensuellement afin de sélectionner les familles selon les critères définis.

Avant le passage en commission, les familles sont contactées directement par un des Relais d'Accueil Petite Enfance de la ville. Ce premier contact permet d'apporter aux familles un conseil et des informations individualisées sur l'ensemble des services à destination de la petite enfance à Brest et d'apporter éventuellement des modifications aux choix exprimés.

Intérêts :

- ✚ Pour les familles, le guichet unique permet de simplifier et clarifier les démarches en s'adressant à un lieu unique et bien identifié. Par ailleurs la commission est garante de la transparence et de l'équité de traitement.
- ✚ Pour la Collectivité, c'est un outil d'évaluation de la demande de place en crèche et un canal permettant de prendre contact avec les familles.
- ✚ Pour les crèches associatives, la gestion des demandes est simplifiée et structurée par l'organisation de la commission.

Conditions d'accueil (critères d'admissions et de priorités)

Détermine les critères en dehors desquels un dossier ne pourra faire l'objet d'un traitement.

- ✚ Age de l'enfant concerné entre 2 mois et demi et 4 ans.
- ✚ Habitants de la collectivité : BREST

Critères hiérarchisés des priorités d'admission :

Ils sont établis en fonction de chaque EAJE par les salariés, les parents, la SCIC En Jeux d'Enfance, les partenaires en tenant compte des problématiques familiales les plus spécifiques à chaque territoire.

- ✚ Demande en « choix 1 » en préinscription sur le « guichet unique » prioritairement.
- ✚ Complémentarité entre les disponibilités de la structure et les besoins des familles : âge de l'enfant (en vue d'équilibrer les groupes), planning demandé.
- ✚ Un parent salarié de la SCIC En Jeux d'Enfance
- ✚ Enfant présentant un handicap ou une maladie chronique.
- ✚ Jumeaux ou plus, fratrie proche (fratrie en âge de bénéficier ensemble d'un mode d'accueil)
- ✚ Enfant dont la famille est en situation de précarité sociale :
- ✚ Bas revenus (famille qui payent moins d'1 € de l'heure)

- ✚ Suivi par les services sociaux (PMI ou autre)
- ✚ Inclusion dans un dispositif d'insertion

NB : Selon le décret, « un enfant (au moins) par tranches de 20 places d'accueil dont les parents sont bénéficiaires des minimas sociaux ».

- ✚ Un enfant accueilli régulièrement à temps partiel sera prioritaire pour une augmentation de son temps de présence.
- ✚ Monoparentalité
- ✚ Prise en compte de l'antériorité de la demande si plusieurs demandes d'accueil similaires.

Les actions de soutien à la parentalité proposées

La participation parentale est aussi essentielle : permettre et favoriser l'accueil d'un parent, qu'il se sente attendu, entendu et impliqué, facilite l'établissement du lien qui se tisse entre l'enfant, le professionnel, la famille et la crèche. C'est pourquoi nous proposons aux familles, aux parents de nous accompagner à des sorties ou de partager des moments de vie au sein de la crèche :

Trois temps d'accueil collectifs ont été proposés aux parents pendant chaque année.

- ✚ Une fête de fin d'année a été organisée à la crèche le premier samedi de juillet. Ce « P'tit Déj Party » a commencé vers 9h30 avec l'arrivée des premiers parents et duré jusqu'à plus de midi. Une expo photos et la projection vidéo de la vie des enfants à la crèche ont été proposés dans toute la salle de vie des petits et dans les dortoirs ; dans la cour de la structure : café, thé, croissants, pains au chocolat ; et diverses spécialités et gâteaux apportées par les parents ont permis à chacun de partager un agréable moment de convivialité !
- ✚ Une soirée par trimestre : « L'apéro des parents » pour présenter l'équipe et discuter de l'organisation et des projets en cours. Après l'accueil des participants, la projection de photos de la vie des enfants à la crèche permet aux parents de visualiser et échanger avec les autres parents ainsi qu'avec les professionnels sur les moments forts de la journée.
- ✚ Une fête de fin d'année, organisée en décembre à partir de 18h. Les professionnels préparent des animations. A la suite, parents, enfant et professionnels profitent pour échanger autour d'un pot collectif et convivial.
- ✚ En dehors de ces temps collectifs, des ateliers parents/enfants et des cafés papote sur des thématiques choisies par les parents sont régulièrement proposés.

Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

Les places solidaires

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle-, co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus

souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance à créer en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.



L'inscription de la structure dans un projet de développement durable

A la crèche, tout le personnel est engagé en faveur de la prévention de l'environnement.

De façon à utiliser moins de papier essuie mains, des lavettes ont été confectionnées par le personnel. Un tri sélectif est réalisé au quotidien.

Les produits d'entretien issus de la chimie ont été remplacés par un procédé de nettoyage plus naturel : le nettoyage vapeur

Dans les années à venir, l'équipe a pour projet de développer cet axe du développement durable.